

- Maisons des Jeunes dans les Préfectures: Le Secrétaire Général suggère que celles-ci devraient démarrer le plus tôt possible et remarque que le Ministère dispose d'une maison à NYANZA et se demande pourquoi l'on ne l'utilise pas à cette fin. A cela le Directeur Général de la Jeunesse répondit que le fonctionnaire qui s'occupe du dossier relatif aux Maisons des Jeunes est pris par le Mouvement d'Ensemble.

DIVERS: L'assistance se plaignit de ce qu'il n'existe pas une bibliothèque où chaque service pouvait se documenter.

A cela le Secrétaire Général suggéra que chaque service devra donner la liste des livres et des revues à acheter. Ce qui a été fait les années passées mais l'on ignore la suite qu'on a réservée aux listes données. Il fut également remarqué que la

- Division des Sports travaille dans des conditions impossibles.

- L'autre point évoqué est le manque de considération généralisée aux agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports de la part des autres services tant publics que privés. Le Secrétaire Général dit que cela est une affirmation gratuite et remarqua que c'est plutôt le manque de collaboration entre les services qui se généralise de plus en plus qu'il faut déplorer et qu'il appartient aux agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports de s'imposer aux autres services.

- Le Secrétaire Général félicita le personnel pour une amélioration très remarquable de la ponctualité mais déplora des cas de récalcitrants qui heureusement ne sont pas très nombreux. Il demanda à ce que le contrôle des présences dans les bureaux soit maintenu pour combattre des sorties non justifiables. Il demande en outre aux Directeurs Généraux d'étudier les dossiers et les compléter car ceux-ci ne devraient pas subir beaucoup de modifications aux échelons supérieurs.

- Pour ce qui est de l'utilisation des véhicules attribués aux Directions Générales, le Secrétaire Général suggère de faire des tableaux de sortie pour 1 ou 2 semaines afin que chacun sache à quoi s'en tenir. Toutefois, tout le monde devra se souvenir que le véhicule sert les intérêts de tout le Ministère et qu'il peut donc être utilisé suivant d'autres besoins en dehors de la Direction Générale où le véhicule est affecté.

- Le Secrétaire Général fut indigné d'entendre que les plantons sont souvent indisciplinés. Il demande alors aux fonctionnaires de lui signaler de tels cas.

- Le Secrétaire Général marqua son accord pour que les dossiers transmis chez lui ou chez le Ministre soient retirés si les besoins du Service l'exigent. Le Bureau Courrier et Archives devra s'exécuter dès que la demande lui est faite.
- Quant à ce qui concerne la discrétion qui doit être gardée sur certains dossiers à transmettre aux Supérieurs, le Secrétaire Général souligna que c'est à chacun de juger ce qui est confidentiel et ce qui ne l'est pas, l'essentiel c'est d'être franc dans tout ce que nous faisons.

La réunion se termina par un mot d'encouragement aux fonctionnaires pour avoir montré beaucoup de bonne volonté dans le service et les exhorta à avoir beaucoup d'initiatives. Il suggéra de ne pas avoir peur d'indiquer aux responsables du Ministère le secteur du Service qui ne marche pas.

La réunion prit fin à 11h45'.

Les Présidents de la réunion,

- Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.-

Le Rapporteur de la
réunion,
KAREMERA Pierre.-

- A. NTEZILYAYO

Secrétaire Général.-

